

## Équipements, sites, espaces sportifs et culturels d'hier, d'aujourd'hui et de demain

Entretien avec Jean-pierre Faye, Président de « Sportculture 2020 »



Pour en savoir plus rendez-vous p. 280

Architecte libéral à Clermont-Ferrand, directeur de l'atelier d'urbanisme de l'agglomération troyenne, directeur général adjoint de « Montpellier Agglomération » chargé des Sports et de la Culture, Jean-pierre Faye a été également directeur « Sport et territoires » du Comité National Olympique et Sportif Français. Il est l'auteur d'un certain nombre d'ouvrages dont « Artssport et Création » (Sauramps) et « Sport, quelles sont tes victoires ? » (Amphora). Il est actuellement président de Sportculture 2020, association qui regroupe des responsables du secteur culturel, du mouvement sportif, du secteur éducatif, du monde associatif, des professionnels de la santé et des aménageurs ; avec pour objectif de créer une synergie entre ces différentes entités au service du citoyen en général et des jeunes en particulier. Il a, à travers son parcours, abordé différentes facettes des équipements sportifs, leurs complémentarités avec les infrastructures culturelles, la problématique du vieillissement et les questions relatives à leurs rénovations et adaptations aux demandes futures.

### **Bruno Lapeyronie : pouvez-vous nous montrer en quoi les équipements territoriaux génèrent de la complémentarité entre le sport et la culture ?**

Que ces équipements soient en cours de conception ou en cours de réhabilitation, les décideurs d'aujourd'hui les repensent comme des espaces dévolus à l'hospitalité, assurent leur digitalisation, imaginent des structures juridiques performantes avec l'objectif d'accueillir dans les meilleures conditions des manifestations sportives et... culturelles. Les âpres négociations concernant la rénovation du Stade de France entre l'État et le consortium Vinci-Bouygues intègrent le fait que, depuis son inauguration en 1998, cet équipement a accueilli à la fois des manifestations sportives (coupe du monde football, ...) et des manifestations culturelles (neuf concerts de Johnny Hallyday, ...).

Aussi sophistiqués soient-ils, les équipements sportifs sont des outils de politique publique. Au même titre que les équipements culturels, ils ont, depuis l'Antiquité, été des espaces d'accompagnement de politiques urbaines, sociales, éducatives, etc.

Si les premiers jeux « olympiques » de l'époque grecque ne comportaient que des compétitions sportives, les jeux « pythiques » organisés à Delphes comportaient également des compétitions de danse, de chant, de poésie, ... qui se déroulaient au sein des équipements, sur les sites et dans les espaces urbains de la Cité.

Une mise en synergie du sport et de la culture que Platon, champion olympique de « pancrace » (lutte individuelle de l'époque), associera plus tard à l'enseignement et qu'il concrétisera en affirmant que : « *En complément de l'acquisition des savoirs, il est nécessaire d'acquérir les qualités issues des pratiques de la gymnastique et de la connaissance des arts et de la musique* ». Une sorte de triptyque « éducation - sport - culture » repris par son élève Aristote, fan de pentathlon, qui enseignera dans le gymnase jouxtant le temple d'Apollon-Lycien mais également en déambulant le long du cheminement qui jouxtait le gymnase à l'ombre des arbres et des galeries couvertes. Malheureusement, ce triptyque « éducation - sport - culture » ne perdurera pas. Chez nous, Colbert ira même jusqu'à affirmer que « pour les enfants de naissance basse, afin qu'ils ne soient pas amenés à perturber les familles et l'ordre public, il ne fallait leur apprendre qu'à lire, écrire, chiffrer et compter » !

Au dix-neuvième siècle, alors que l'Angleterre se passionne pour la civilisation grecque, le triptyque « éducation - sport - culture » ré-émerge. Les enfants des élites londoniennes sont incités à aller écouter Shakespeare dans les théâtres mais également à pratiquer une activité sportive. La première compétition d'aviron « huit barré » opposant les universités d'Oxford et de Cambridge se déroule en 1829. Comme tous les étudiants ne souhaitaient pas pratiquer l'aviron, il fallut bien inventer d'autres sports et, qui plus est, des disciplines permettant de développer au mieux les qualités attendues : le football vit le jour, puis le rugby.

Très vite, les pratiques de ces nouvelles disciplines vont nécessiter la construction d'équipements spécifiques qui, au fil du temps, finiront par accueillir à la fois des manifestations sportives et des manifestations culturelles comme des concerts.

Construit en 1923, le stade de Wembley accueillera les plus grandes compétitions sportives telles que les jeux olympiques de 1948 ou plus récemment la coupe du monde de football en 1966 et celle de rugby en 1995. Mais en 1988, elle accueillera un concert qui sera diffusé dans 67 pays et vu par 600 millions de personnes, un concert qui va ouvrir les yeux du monde sur l'incarcération de Nelson Mandela et qui va permettre de prendre conscience du fait que des équipements sportifs, de par leur histoire et de par les faits qui s'y déroulent peuvent devenir de véritables outils culturels et identitaires et donc contribuer à l'éducation citoyenne ; des sortes de tremplins vers l'histoire.

Tout comme aux jeux olympiques de Mexico en 1968 où Tommie Smith et John Carlos vont lever le poing sur le podium de la cérémonie de remise des médailles du 200 mètres pendant l'hymne américain pour protester contre la discrimination raciale. Une discrimination raciale que le vélodrome du Vel d'Hiv a malheureusement affichée ostensiblement au cœur de Paris et que sa démolition à la fin des années 1950 n'a

pas réussi à effacer des pages les plus moches de notre histoire. Fort heureusement les tremplins vers l'histoire que constituent les équipements sportifs permettent également d'en valoriser les plus belles pages. L'édification, en continuité avec les tribunes du stade d'Helsinki, d'une tour de « 72 mètres et 71 centimètres » participe d'un symbole clairement politique. Alors qu'elle n'avait obtenu son indépendance que depuis une quinzaine d'années, la Finlande a voulu afficher haut et fort que celui qui, aux jeux olympiques de Los Angeles en 1932, avait envoyé son javelot à cette distance s'appelait Mathi Jaervinen, et qu'il était ainsi devenu le premier champion olympique finlandais. Probablement à l'origine du « ready-made » avant même que Marcel Duchamp ne le formalise comme un détournement de la valeur d'usage, le maître-nageur Deligny participa, sans le vouloir, à l'affirmation de la symbiose qui existe entre l'histoire et les équipements sportifs. La récupération et l'immersion partielle de la péniche qui aurait dû être le bateau cénotaphe des cendres de Napoléon 1er lui permirent en 1840 d'aménager sur la Seine l'une des premières piscines parisiennes. La piscine Deligny qui était amarrée sur la rive gauche du quai Anatole France dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, à deux pas de l'Assemblée nationale, a coulé au fond de la Seine le 8 juillet 1993.

En France, c'est Jean Zay, ministre de Léon Blum sous le Front Populaire qui va tenter de faire ré-émerger la mise en synergie du sport et de la culture dans le cadre d'un triptyque « éducation – sport – culture ». En tant que ministre de l'Éducation nationale et des beaux-arts, il va prendre langue avec Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État au sport pour esquisser la création d'un grand ministère de l'Éducation, des Beaux-Arts et des Sports. Le gouvernement ayant été obligé de démissionner quelques semaines plus tard et la guerre ayant tout emporté, la mise en synergie des sports et de la culture connut un nouvel arrêt.

### **Bruno Lapeyronie : et dans la période récente ?**

Comme dans la quasi-totalité des domaines réclamant cohérence et créativité, ce sont les collectivités territoriales qui vont, dès la fin du vingtième et au début du vingt-et-unième siècle, faire à nouveau émerger le triptyque « éducation – sport – culture ». Plusieurs villes et agglomérations créent alors des Directions Générales regroupant le sport et la culture qui vont mettre en œuvre de belles actions d'envergure. Le colloque « Sport – Culture, une ambition éducative et citoyenne » qui s'est déroulé au Sénat en 2012, sous le haut patronage du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, a permis la mise en valeur d'une cinquantaine de ces actions construites autour de cette mise en synergie du sport et de la culture dans un accompagnement éducatif. Depuis cette date et conformément aux conclusions de ce colloque, une association dénommée « *Sportculture 2020* » met chaque mois en valeur les belles actions réalisées par les collectivités en métropole et en outre-mer. Afin d'aider les collectivités territoriales à enclencher la mise en synergie des pratiques sportives et culturelles en accompagnement de l'éducation, « *Sportculture 2020* » a mis au point un « Pacte opérationnel des ambitions citoyennes éducatives »

qui en définit les étapes.

Ce « *Pacte opérationnel des ambitions citoyennes éducatives* », a été validé par plusieurs centaines de professionnels de l'éducation, du sport, de la culture, de l'aménagement, de la santé et du social. Il est accessible en page 209 et suivantes de l'ouvrage « *Management et marketing territorial des sports* » coordonné par Bruno Lapeyronie et Arnaud Roussel aux éditions de Bionnay (novembre 2015).

Parmi celles-ci, la nécessité d'ordonner, dans les quartiers des grandes villes et au cœur des petites villes, des « aménagements urbains » qui soient à la fois adaptés aux activités culturelles et sportives pratiquées par les enfants en extérieur et conçus comme de réels « espaces de vie partagés ». Des aménagements urbains, imaginés, organisés et animés comme des lieux d'écriture des histoires personnelles et collectives, qui provoquent le croisement des identités et des personnes dans un cadre interculturel et intergénérationnel. Des aménagements qui trouvent place sur les espaces contigus aux équipements sportifs et culturels, sur les places publiques, dans les parcs, le long des trames vertes et bleues, dans les jardins publics, sur les cheminements doux, dans les rues nécessitant un regain de dynamisme, ...

### **Bruno Lapeyronie : comment se sont donc déployés le sport et la culture, à travers les équipements, au cœur des sites et des espaces urbains ?**

Aujourd'hui la conception spatiale de la Cité à partir de son rôle social, où chaque citoyen devient fier de son lieu de vie, peut se décliner de différentes façons au sein des quartiers, des villes et des villages à condition que les collectivités territoriales en prennent conscience, et ce dans l'ensemble de l'espace urbain, en s'appuyant sur les pratiques sportives et culturelles de leurs habitants.

L'aménagement urbain doit intégrer le fait que la Ville puisse être considérée, à certains moments, comme un terrain de sport ou comme un lieu d'expression artistique. Les pratiques sportives et culturelles « hors murs » doivent trouver place dans l'espace public avec possibilité de privatisations « évènementielles », y compris nocturnes. Ce qui nécessite de matérialiser dans les quartiers des lieux gérés de façon associative où les associations et clubs sportifs trouvent la possibilité de s'exprimer et de faire partager. Le tissu urbain doit également être un lieu de déploiement de l'e-sport.

Dans son quartier, chaque habitant doit avoir la possibilité de trouver, au sein des espaces publics, les éléments susceptibles de l'aider à construire son propre « art de vie ». Les espaces publics que l'on a laissés se transformer en lieux d'accueil des flux de circulation doivent maintenant être repensés à partir d'une diversité des usages qui intègrent les pratiques sportives et culturelles du vingt-et-unième siècle, y compris pour les enfants. Il faut que dans chaque quartier, puisse se développer une spécificité, reconnue par ses habitants, qui suscite le croisement des identités et des personnes dans un cadre interculturel. Des espaces où le sport joue un rôle primordial et qui drainent l'ensemble du tissu urbain :

• les « rues et les places », perçues comme de véritables scènes urbaines aux

potentialités infinies, qui doivent être reconsidérées afin que les habitants pratiquant des activités, individuelles ou collectives, sportives ou culturelles, puissent les animer et les magnifier, : « L'espace urbain comme terrain de sport », tel était le titre de l'article du « Midi-Libre » du 4 juillet 2016 qui indiquait que les participants réalisaient des parcours dans la Ville à l'aide du mobilier urbain,

- les « espaces ouverts », qui doivent s'articuler avec les équipements sportifs et culturels qui les jouxtent, afin de donner à tous la possibilité de s'y exprimer un jour ou l'autre : La place de la Révolution Française, sise à Montpellier et conçue par l'architecte Adrien Fainsilber, est en continuité, sans dénivelé, avec la salle polyvalente qui la jouxte et permet le prolongement en extérieur des manifestations débutées à l'intérieur,
- les « écoles » qui, lorsque les aménagements intérieurs aménagés en complément des salles de cours le permettent, doivent s'ouvrir visuellement sur l'extérieur lors d'usages événementiels et doivent faciliter l'organisation dans les meilleures conditions des indispensables temps d'activités périscolaires dont la qualité des animations amène les enfants à être des demandeurs de pratiques sportives et culturelles : Les locaux de l'école d'architecture de Nantes, conçus par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, offrent de généreuses ouvertures qui opèrent une forme de mise en scène des activités au sein du bâtiment - Ecole présentée dans la revue « L'Architecture d'Aujourd'hui » de septembre 2017,
- les « cheminements doux » qui permettent aux habitants de relier à pied, à vélo, en patins à roulettes, en rollers, en skate, en fauteuil roulant, ... les équipements publics à leur habitat et aux enfants d'investir, ici ou là, un petit domaine d'où ils peuvent observer et échanger,
- les « maisons citoyennes de quartier » qui offrent des lieux de réunions, d'échanges ou de rencontres et qui occasionnent l'organisation d'accompagnements scolaires ainsi que l'orientation des enfants vers des pratiques culturelles et sportives et ce dans le cadre d'une gestion du temps périscolaire et d'un réel accompagnement éducatif.

L'« organisation » de la vie urbaine avec son rôle social peut également disposer d'un certain nombre de leviers dans les prolongements des manifestations sportives et culturelles d'envergure réalisées sur l'espace public. Ces manifestations ne sauraient se limiter à des opérations de type « one shot annuel » car, de par l'engouement qu'elles suscitent, elles contiennent les ferments de ce que des associations sportives et culturelles peuvent organiser tout au long de l'année sur des espaces ouverts. Une mise en synergie qui permet de poser des filets de sécurité autour des enfants que les difficultés de la vie pourraient entraîner vers des décrochages ... scolaires ... sociaux ... sociétaux. Des décrochages dont la réduction a également pour objectif induit la minimisation des coûts sociaux qu'ils génèrent.

### **Bruno Lapeyronie : quelles sont donc les conséquences de cette posture sur la gouvernance du sport ?**

Les conséquences d'une telle approche en ce qui concerne le sport se déclinent, à la fois au niveau de l'aménagement du territoire et au niveau de sa gouvernance. Une gouvernance qui s'appuie sur la mise en synergie du sport et de la culture et que l'organisation d'une Exposition Universelle, six mois après les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024, aurait permis de valoriser à l'échelle internationale. Du fait de l'annulation malheureuse de cet événement, il faut se concentrer aujourd'hui sur la préparation des quatre années de l'olympiade qui débute en 2020. Les années de préparation aux Jeux Olympiques doivent permettre de faire savoir aux jeunes du monde entier, quelle que soit leur pratique sportive (discipline olympique ou non-olympique) et quelle que soit leur pratique culturelle, qu'à travers la valorisation de leurs multiples pratiques sportives et culturelles, nous sommes en capacité de les aider à imaginer les conditions nécessaires à la construction de leur propre « art de vie ». A cette fin, il faut que dans toutes les villes qui le souhaitent soit créé, organisé et animé un espace permettant d'accueillir, dès 2020, les sportifs du monde entier pratiquant la même discipline sportive – olympique ou non ; un espace où ils trouvent les meilleures conditions de préparation adaptées à leur discipline. Un espace qui accueille et facilite l'expression de l'ensemble des cultures locales, celles de la ville considérée et de sa région. Un espace où, au-delà d'une valorisation du sport par la culture et de la culture par le sport, ce sont bien les cultures locales et la discipline sportive accueillie qui s'enrichissent d'une complémentarité construite et affichée dans le monde entier.

Pour cela, il ne faut pas hésiter à imaginer, en référence à l'espace d'échange de la Grèce antique, que regroupés sous la dénomination d'« Agora », les espaces aménagés par les collectivités territoriales s'affichent au niveau international avec des appellations de type :

- « Agora du BMX, du festival de Danse et des cultures montpelliéraines »,
- « Agora du Rugby, du festival du Court métrage et des cultures clermontoises »,
- « Agora du Judo, du festival de la B.D. et des cultures angoumoises »,
- ....

Pour sa part, Pierre de Coubertin, convaincu que le sport pouvait faire partie de la culture et être mis sur le même plan, souhaitait que fût organisé en parallèle avec les jeux des concours d'architecture, de peinture, de sculpture et de musique<sup>1</sup>.

### **Bruno Lapeyronie : aussi, d'après vous, le développement des sites et espaces urbains s'accompagne nécessairement par un processus éducatif des pratiques sportives et culturelles ?**

Cent dix années nous séparent de la déclaration du président des États-Unis, Théodore Roosevelt, lorsqu'il affirmait que : « des aires de jeux devraient être

1 Ces disciplines furent présentes depuis les jeux de 1912 jusqu'à ceux de 1948 dans « Les jeux Olympiques de 1896 : Réflexions sur une renaissance » de Françoise Étienne et Roland Étienne – Études Balkaniques Cahiers Pierre Belon – 2004.

disponibles pour les enfants de la même manière que les écoles ; ce qui veut dire que ces espaces doivent être répartis dans les villes pour que chaque garçon et chaque fille puissent s'y rendre à pied »<sup>2</sup>).

C'est peut-être dans les propos de l'astronaute Thomas Pesquet interrogé par la journaliste Laure Belot - « *Le Monde* » du 8 janvier 2019 - que l'on trouve les meilleurs arguments sur la nécessaire complémentarité entre l'éducation, le sport et la culture. Il indique où sont affichées les formations complémentaires à celles qui lui ont été dispensées dans les domaines techniques et scientifiques et qui lui ont permis de devenir astronaute : « *Le bas du CV, ce sont des activités que l'on aime faire. En les pratiquant, on apprend tout un tas de savoirs très importants. C'est ce qui m'a permis de devenir astronaute. Sans ce que j'ai fait après l'école, je n'aurais eu aucune chance à la sélection. Quasiment tous les jours, c'était entraînement de judo, de basket, cours de saxophone, entraînement musical, etc. Natation le vendredi, match le samedi. J'ai appris beaucoup de choses importantes après 17 heures. Le bas du CV, ce ne sont pas des cases à remplir pour avoir un travail. Ce sont des activités que l'on aime : du sport, de la musique, un engagement dans une association, des châteaux de cartes, peu importe* ».

Si l'on souhaite offrir à tous les enfants la possibilité d'acquérir, dans le cadre de leur éducation, les qualités issues des pratiques sportives et culturelles, nul doute que les espaces permettant d'apprendre la Ville sont un maillon essentiel de la chaîne de compétences. Ces espaces doivent se confondre avec la Ville et donner lieu naturellement à des pratiques sportives et culturelles ; ils doivent susciter une ouverture de l'école à la Ville ; ils doivent permettre aux enfants d'apprendre l'estime d'eux même en se dépassant et en testant leur capacité à communiquer avec les autres ; ils doivent être reliés entre eux par des « trames vertes » ou par des cheminements doux permettant l'implantation de sculptures et de mobiliers urbains que les enfants peuvent détourner de leur valeur d'usage afin de les transformer en modules ludiques.

Cette approche qui ne fait que reprendre le triptyque « éducation - sport - culture » prôné par Aristote et Platon, nécessite une volonté politique qui ne peut émaner aujourd'hui que des collectivités territoriales. Ce sont elles qui ont su le faire ré-émerger et ce sont elles qui vont le faire vivre.

Même si les remèdes permettant de minimiser les conséquences de la ségrégation urbaine se révèlent beaucoup moins coûteux que les aides sociales engendrées par leur « non mise en œuvre » ; il n'en demeure pas moins que ces remèdes relèvent de cette volonté politique. Une volonté que même une ville comme Medellin, en Colombie, sait aujourd'hui mettre en œuvre à partir des « Unités de vie articulées » décrites

2 Eléments développés dans l'ouvrage d'Angela J. Hanscom « *Dehors les enfants ! Réapprendre à jouer dehors et oublier les tablettes* » - JC Lattès - Mai 2018

par Erik Orsenna<sup>3</sup>: « *Elles s'installent dans des terrains accidentés, à l'articulation entre les communautés marginalisées. Elles transforment un espace fermé en nouvelle polarité : plates-formes mutualisées, terrains de sport, espaces publics et récréatifs, salles de cours et de quartier et promenade publique jusqu'au centre-ville, accessible par tous. Ici on joue ensemble et on articule les communautés* ».

À côté d'une telle volonté politique et humaniste, les gouvernances d'accompagnement que nous avons la possibilité de mettre en œuvre en France pour les générations montantes deviennent un « minimum » qui requiert :

- Un engagement pérenne de l'État vis-à-vis des collectivités qui gèrent un petit budget hors intercommunalité afin qu'elles puissent assurer l'accompagnement éducatif que constituent les activités périscolaires et leurs liens avec les associations sportives et culturelles,
- Un engagement des collectivités, plus importantes en poids de population, afin qu'elles assurent ces accompagnements éducatifs et qu'elles organisent ou indemnisent le transport des enfants se rendant, à l'issue de leurs cours, vers leurs lieux de pratiques sportives et culturelles,
- Un engagement de ces mêmes grandes collectivités afin qu'elles construisent et qu'elles fassent vivre les centralités urbaines qui vont recoudre les tissus urbains.

### **Bruno Lapeyronie : aussi, comment voyez-vous l'avenir ? Prenons l'exemple fictif du 05 mars 2032 ...**

Ce que nous appelons « les équipements de demain » ne seront, dans quelques années, que « les équipements d'hier ». Ce qui nous oblige, dès leur conception, à en imaginer les potentialités de reconversions. Mais des reconversions qui doivent nécessairement préserver les symboles urbains qu'ils ont initiés.

Une approche esquissée dans l'apologue « *La Ville de l'art de vie des enfants* »<sup>4</sup>.

« *Ils reprennent le chemin qui va leur permettre d'apercevoir l'ancien stade de football qui a conservé son rôle de phare et de balise urbaine puisqu'à la question « Où habites-tu » les enfants du quartier répondent tout naturellement « Près du stade », ce qui les positionnent comme de véritables ambassadeurs de leur lieu de vie, de leur quartier et de leur Ville. Un ancien stade qui aujourd'hui est devenu un haut lieu national et international des pratiques associant le sport et la culture. « Grande sœur » l'a vraiment découvert l'an dernier, en accompagnant ses parents au FISE (Festival international des sports extrêmes), où était présenté un spectacle de « BMX Flat » qu'elle a tout de suite voulu pratiquer et à l'entraînement duquel elle se rend depuis quelques mois. Le « BMX Flat », qui utilise le moyen de transport qu'est le vélo pour faire de l'art dans le cadre d'une chorégraphie, n'a pas été*

3 « *Désir de villes* » d'Erik Orsenna - Robert Lafont - Mars 2018

4 Apologue décrivant la journée du « 5 mars 2032 » vécue par deux enfants - disponible, via le site : <http://www.sportculture2020.fr/wordpress/> à la rubrique « Ouvrages »

positionné ici par hasard. Au cours des années « 2020 - 2024 » qui avaient précédé les jeux olympiques organisés par la France, la Ville s'était organisée pour accueillir pendant cette période, dite « préolympique », les pratiquants internationaux du BMX dans les meilleures conditions de préparation de leur discipline. Une discipline que la Ville avait fait entrer en synergie avec le festival international de danse et les manifestations culturelles d'envergure existantes sur le territoire de la métropole. Ce qui avait permis de faire savoir aux jeunes du monde entier qui pratiquaient le BMX ou la danse que, quelle que soit leur pratique sportive et quelle que soit leur pratique culturelle, ils étaient en capacité de tout imaginer ; y compris les conditions nécessaires à la construction de leur propre « art de vie ». Depuis quelques années, après qu'un autre stade de football a été construit, celui que connaissent « Pti-bout » et « Grande sœur » accueille des spectacles, des performances et des manifestations qui facilitent l'expression de l'ensemble des cultures locales avec une valorisation du sport par la culture et de la culture par le sport ».

Quelles que soient les modifications d'utilisation et de destination des équipements sportifs, les rôles qu'ils jouent en termes de phare urbain et de balise éducative, doivent être préservés.

Pierre Mendès France disait « Gouverner c'est choisir ».

Lorsqu'une collectivité territoriale construit ou rénove un équipement sportif ou culturel, elle fait acte de gouvernance et elle fait un choix. Un choix qui peut engendrer des retours particulièrement efficaces pour les enfants et pour la société toute entière.